

CHIFFRES CLÉS

DOTATIONS DE L'ÉTAT

- 5,6 M€

DEPUIS 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

-7 M€ DE BAISSÉ

DEPUIS 2014

FISCALITÉ DIRECTE

0 % sur TH et TFNB
FONCIER BÂTI
34,72 % en 2020BAISSE POUR LA 3^E ANNÉE CONSÉCUTIVEDÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
2020

 Voirie
54 %
Autres
46 %

« Pierre Monteil, adjoint aux finances, précise que le premier budget de la nouvelle mandature 2020-2026 s'inscrit pleinement dans la trajectoire définie dès 2014, à savoir : priorité à la poursuite du redressement des finances de notre ville de Brive.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire de ce début d'année 2020, les priorités sont-elles maintenues ?

Oui, les grands objectifs de la stratégie budgétaire pour 2020 sont maintenus et tiennent aussi compte des effets attendus de la crise sanitaire :

- poursuite de la baisse des dépenses globales de fonctionnement ;
- maîtrise de la dette ;
- préservation du pouvoir d'achat des Brivistes avec la poursuite de la baisse du taux communal sur le foncier bâti et le gel des tarifs des équipements municipaux (piscine, patinoire, centres socioculturels, cantine...) ;
- déploiement du plan d'urgence et de soutien à l'économie du territoire COVID-19, pour lequel la Ville apporte un concours de 1,3 M€ sur l'enveloppe globale (5,25 M€ programmés par l'Agglo), sous la forme d'aides directes et d'exonérations fiscales et tarifaires (droits de place, loyers...). Cet appui vaut aussi pour les Brivistes qui ne seront pas pénalisés financièrement par la fermeture des équipements durant le confinement : report des abonnements...

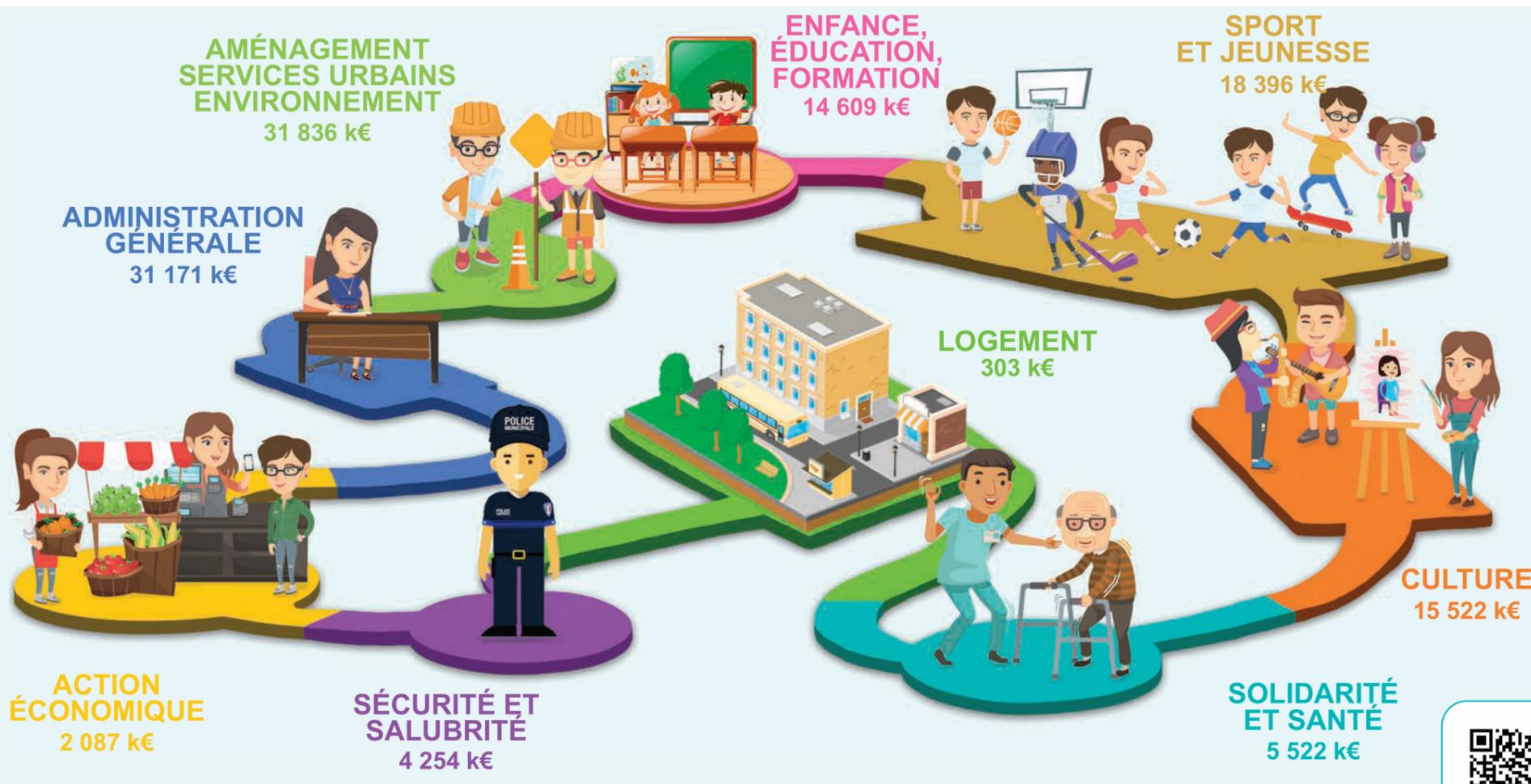
En effet, malgré des marges de manœuvre étroites, nous veillerons à maintenir un niveau élevé de dépenses d'investissement (voirie et autres projets...), lesquelles devront être financées par les excédents dégagés sur la section de fonctionnement et par un recours limité à l'emprunt. De plus, sur la même période, nous nous engageons à poursuivre la diminution de la dette globale qui se situe encore à un niveau conséquent : 95,3 M€. Le tout en maintenant un niveau élevé de qualité des services proposés aux Brivistes qui comme en 2015 seront consultés pour définir de nouvelles priorités d'actions.

La position de Brive, ville classée dans le top 20 des villes moyennes les plus attractives en termes de qualité de vie, sera-t-elle maintenue, voire même améliorée ?

Oui, ce sera même une priorité. La ville de Brive est déjà classée dans le top 20 des villes moyennes les plus attractives, tout d'abord par sa qualité de vie, par son dynamisme dans les domaines économiques ainsi que pour la qualité de ses installations culturelles et sportives. De plus, la poursuite de la baisse engagée depuis trois ans du taux de la taxe sur le foncier bâti est aujourd'hui une ambition forte, car elle traduit la volonté et la nécessité d'alléger autant que possible la pression excessive de la fiscalité dans notre ville. En effet, une baisse de 1 point de la taxe sur le foncier bâti, c'est plus de 600 000 € de pouvoir d'achat rendu aux contribuables brivistes. Cet élément rejoint les autres politiques mises en œuvre dans le cadre de la « Page Urbaine » avec pour objectif de reconquérir des habitants sur Brive.

Quelle méthode pensez-vous devoir utiliser en qualité d'adjoint au maire en charge des finances publiques ?

Frédéric Soulier a souhaité à l'ensemble de ses élus un mandat fait de lucidité et de sérénité. À titre personnel, je trouve que ces qualificatifs s'inscrivent parfaitement dans la démarche qui sera la mienne tout au long de ce mandat 2020-2026. En effet, nous devons être particulièrement lucides et conscients que la situation financière, qui a été consolidée au cours du mandat précédent, reste fragile et nécessite une grande vigilance de tous les instants. Les équilibres retrouvés sont à maintenir et à améliorer pour faire de notre ville une ville-centre encore plus puissante dans notre grande Agglo et, plus largement, au sein de la région Nouvelle-Aquitaine. Par conséquent, la poursuite raisonnable de nos efforts reste la seule voie possible. La sérénité est aussi un gage de réussite, notamment pour « affronter » les situations les plus délicates qui peuvent survenir tout au long du mandat, telle la crise sanitaire économique et sociale que nous traversons. Sobre et sérieux doivent être les principales qualités de l'adjoint aux finances, il doit savoir œuvrer dans l'ombre, au service d'une équipe et jouer le rôle de facilitateur de l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du projet présenté et largement approuvé par les Brivistes le 15 mars 2020. ■



BUDGET PRINCIPAL 2020 = 124 M€



Découvrez l'interview
de Pierre Monteil
Adjoint aux finances